

Modification au règlement de zonage

Madame,
Monsieur,

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles avise les citoyens corporatifs situés aux abords de l'installation pétrochimique de la raffinerie Suncor Énergie qu'une démarche de modification règlementaire au zonage est en analyse aux abords de certaines industries. Cette modification permettra de préciser les classes d'usages compatibles dans les secteurs concernés, dont celui où votre bâtiment est érigé.

Bien que les probabilités d'occurrence demeurent faibles, l'installation pétrochimique de la raffinerie Suncor Énergie comporte des risques industriels majeurs. Le risque est généré notamment en raison des activités de l'industrie et de l'existence de réservoirs de butane. À cet effet, considérant les pouvoirs accordés aux municipalités par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le Centre de sécurité civile recommande à l'arrondissement de procéder à l'intégration de zones de restrictions d'aménagement aux abords de la raffinerie Suncor Énergie afin d'éviter, à l'avenir, toute incompatibilité d'usage.

L'arrondissement exprime sa grande préoccupation quant à un aménagement sécuritaire sur son territoire à proximité des activités d'une industrie pouvant générer des risques industriels.

La Direction du développement du territoire et des études techniques de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles vous informe que des communications suivront au cours des prochains mois afin de vous puissiez suivre l'évolution de ce projet de modification règlementaire pour lequel se tiendra une consultation publique.

Renseignements : 514 868-4308